Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Service suisse d'enquête de sécurité SESE

Bureau d'enquête

Recommandation de sécurité No. 65

Date de la publication	11.12.2014
No. reg. du rapport final	2013101802
Déficit de sécurité	Le vendredi 18 octobre 2013 à 12 h 02, une personne s'est engagée sur un passage pour piétons situé à l'avenue d'Echallens à Lausanne, alors que le train n°27 du Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher circulait en direction d'Echallens. Malgré un signal d'avertissement et le déclenchement du freinage d'urgence, la collision avec le piéton n'a pas pu être évitée. La personne est décédée sur le lieu de l'accident. La cadence au quart d'heure entre Lausanne et Cheseaux engendre, sur l'avenue d'Echallens, une augmentation proportionnelle du risque d'accident impliquant un piéton ou un véhicule routier. Dans ce secteur, la cohabitation entre le train et le trafic routier, respectivement piétonnier, est problématique.
Recommandation de sécurité	Au vu de l'augmentation du trafic tant routier que ferroviaire, le tronçon urbain de la ligne du LEB devrait être mis en souterrain.
Etat de l'implémentation	Mis en œuvre. Sur la base des résultats du rapport d'enquête, l'OFT estime que la recommandation de sécurité émise par la SESE ainsi que les mesures introduites par le LEB sont appropriées.
Rapport final concernant la recommandation de sécurité	Rapport final

Service suisse d'enquête de sécurité SESE
3003 Berne
Tel.: +41 58 466 33 00, Fax.: +41 58 466 33 01
info@sust.admin.ch
www.sust.admin.ch